

Les forêts tropicales, entre investissements agricoles et investissements verts¹

Près de 13 millions d'hectares de forêts tropicales sont détruits chaque année². La déforestation et la dégradation des forêts engendrent environ 17 % des émissions totales de gaz à effet de serre³. Les investissements massifs dans le secteur agricole des pays en développement accentuent la pression sur ces milieux tropicaux fragiles. À l'inverse, ces tendances pourraient être freinées par le mécanisme de réduction des émissions liées à la déforestation (dit «REDD+»), discuté depuis plusieurs mois dans le cadre des négociations internationales sur le climat. Mais ce mécanisme n'entraînera de progrès durable que s'il s'accompagne d'un changement profond des pratiques agricoles et d'un véritable essor des zones rurales concernées, ce qui nécessite d'agir sur l'ensemble du système agraire (foncier, crédit, accès aux marchés, intrants, etc.).

Les investissements agricoles massifs réalisés actuellement dans les pays en développement et visant notamment à sécuriser les approvisionnements sont susceptibles d'accentuer la déforestation. La plupart des processus de déforestation sont en effet liés au développement de l'agriculture, notamment industrielle : élevage extensif bovin et culture industrielle du soja en Amazonie, agrandissement des surfaces de palmier à huile pour la production de biocarburants en Asie du sud et au Congo, croissance de l'agriculture de rente en Afrique de l'Ouest. Cette pression pourrait s'amplifier car 25 % des réserves de terres cultivables sont actuellement sous forêts. De plus, malgré des coûts de mise en valeur souvent plus importants que pour des terres non boisées, les forêts déjà dégradées présentent des avantages pour les investisseurs et agriculteurs : une mise en culture plus facile que pour une forêt vierge, une population souvent limitée et un régime foncier domanial donnant plus de liberté aux gouvernements pour affecter ces terres.

Face à ces pressions croissantes, de nouveaux dispositifs de financement issus des négociations sur le climat pourraient faire contrepoids et venir suppléer l'échec relatif des précédentes politiques. La préservation des forêts est en effet considérée comme l'un des instruments les plus efficaces et les moins coûteux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le mécanisme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) a ainsi été l'un des sujets qui a progressé lors de la négociation sur le changement climatique de Copenhague. Il vise à rémunérer par des crédits carbone toute « déforestation évitée » et à amplifier les « investissements de conservation » déjà à l'œuvre pour sanctuariser certains espaces en les achetant ou en versant des indemnités aux États et/ou populations locales pour limiter leur droit d'usage⁴.

1. Cette note se base notamment sur les travaux d'Alain Karsenty, chercheur au CIRAD.

2. FAO, 2005, *Forest resources Assessment*.

3. PCC, 2007, *4th Assessment Report*.

4. Un grand défenseur de cette idée est J. Eliash, conseiller climat de Gordon Brown, qui a acquis 160 000 ha de forêt au MatoGrosso et déclare qu'il suffit de 50 milliards de dollars pour sauver l'Amazonie.

Le mécanisme REDD soulève néanmoins des questions, en termes d'éthique et d'efficacité réelle. Le « faible coût » potentiel de cet outil, mis en avant notamment par le Rapport Stern, découle en effet des très maigres revenus dégagés par l'agriculture sur brûlis pratiquée par les populations pauvres. Payer au coût d'opportunité la non-déforestation permet alors de sauvegarder la forêt pour 500 \$ par hectare et par an, contre plus de 3 000 \$ pour contenir l'avancée des plantations industrielles de palmier à huile en Indonésie par exemple. Mais cela revient à considérer implicitement que les paysans pauvres concernés doivent être laissés dans leur situation de pauvreté... En outre, l'efficacité économique du REDD est controversée⁵ et ce mécanisme présente des risques de dérive : déstabilisation d'exploitations agricoles déjà très fragiles, déplacement plutôt qu'arrêt du front de déforestation, impacts sur la biodiversité avec le développement de plantations mono-spécifiques, coûts de transaction et de contrôle élevés, explosion des demandes de paiement par des agents économiques qui n'auraient pas déboisé (effet d'aubaine).

Il convient donc en premier lieu de clarifier au plus vite les droits d'usage de ces forêts pour déterminer qui pourra bénéficier des retombées financières de la lutte contre la déforestation. Cette manne financière ne sera en outre utile que si elle agit sur les moteurs de la déforestation, en permettant aux paysans pauvres d'accroître durablement leur productivité et d'améliorer leurs conditions de vie, afin que les ressources forestières ne constituent plus pour eux une source de revenu indispensable. Cela nécessite d'agir sur l'ensemble du système agraire (accès au foncier, crédit, intrants, marchés, techniques) et sur la promotion d'activités rémunératrices non-agricoles. Consolider et étendre les systèmes de certification « durable » actuellement en discussion sur les biocarburants⁶ aux autres produits générateurs de déforestation pourrait contribuer à responsabiliser la production agro-industrielle et les investissements qui y sont liés. Tout cela nécessitera des financements bien supérieurs au seul coût d'opportunité actuel de l'usage des forêts tropicales et une approche globale de l'ensemble des facteurs de déforestation.

Marie-Aude Even

Chargée de mission Agricultures du monde

Centre d'Études et de Prospective

marie-aude.even@agriculture.gouv.fr

5. IDDRI, 2008, note n° 20, *Lutte contre la déforestation (REDD) : implications économiques d'un financement par le marché* ; A. Karsenty, 2009, Perspectives CIRAD n° 1, *Ce que le marché (carbone) ne peut faire*.

6. M.-A. Even, MAAP-CEP, 2009, Note d'analyse n° 4, *Les biocarburants : opportunité ou menace pour les pays en voie de développement ?*